

DÉLIBÉRATION N° 2022-09-02

MODIFICATIONS DES COMMISSIONS

Conseil Municipal du 27 septembre 2022

Date de convocation : 20 septembre 2022 Date d'affichage : 21 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19 – Présents : 13 – Votants : 19

L'an deux mille vingt-deux, le 27 du mois de septembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué à la Salle de SAINT EXUPERY, sous la Présidence de Monsieur Jean Luc VERET, le Maire

**Etaient présents :**

VERET Jean-Luc, MACHUREY Cécile, MARIE Jean-Claude, MARCIA Gérard, Houria BADEK, Pascale CLAUSER, MAULNY Ludovic, Catherine INNOCENT, POTIER Éric, ONILLON Philippe, DEHLINGER Marie-Christine, Jean CHANAL, COUTAND Françoise.

**Pouvoirs :**

MAILLARD Jean-Bernard donne pouvoir à MACHUREY Cécile  
BERTEMONT Philippe donne pouvoir à MARIE Jean-Claude  
HOFFNUNG Marie-Claude donne pouvoir à POTIER Éric  
DESCHAMPS Daniel donne pouvoir à MARCIA Gérard  
LEDUC DREAN Lysiane donne pouvoir à INNOCENT Catherine  
PAIN Marie-Laure donne pouvoir à Philippe ONILLON

**Secrétaire de séance :** INNOCENT Catherine

---

Suite au décès de Monsieur Bertrand ROY qui était membre des Commissions :

- Finances,
- Ouverture des offres,
- Contrôle des listes électorales (suppléant 2<sup>ème</sup> liste).

**CONSIDERANT** la demande de Philippe ONILLON de quitter la commission « TRAVAUX-ENVIRONNEMENT-URBANISME » et intégrer la Commission « FINANCES »,

Se présente aux commissions

- « TRAVAUX-SECURITE-AMENAGEMENT » : Jean CHANAL, Titulaire

- « OUVERTURE DES OFFRES » : Jean CHANAL, Suppléant

- « CONTROLE DES LISTES ELECTORALES » : Jean CHANAL, Suppléant

**CONSIDERANT** la demande de Philippe ONILLON de procéder à la mise en place de suppléants de la minorité pour assister aux Commissions,

**CONSIDERANT** la réponse de Monsieur le Maire de ne pas procéder à des votes de suppléants mais de proposer, dans le cadre d'une absence d'un membre élu aux commissions, un observateur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,** décide de ces élections.

Ont été élus :

Commissions finances : Monsieur Philippe ONILLON

Commission travaux-sécurité-aménagement : Monsieur Jean CHANAL

Commission ouverture des offres : Monsieur Jean CHANAL, suppléant

Commission contrôle des élections Monsieur Jean CHANAL, suppléant

**ACCEPTÉ** le principe de la présence d'un observateur aux commissions dans le cadre d'une absence d'un membre élu.

**ADOPTÉ** par 18 voix POUR, 1 ABSTENTION

*Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Transmis à la Sous-Préfecture le 29 septembre 2022*

Le 1<sup>er</sup> Maire-adjoint,  
Pour le Maire et par délégation

Cécile MACHUREY

